



DANS CE NUMÉRO

BALAYAGE DES RUES COMMUNALES	p1	CLUB D'ANIMATION SENIOR	p2
BIODÉCHETS – Points d'apports volontaires	p1	PLATEFORME DE COVOITURAGE	p2
BIÈRE COMMUNALE	p2	CÉRÉMONIE DE REMISE ET DE PARRAINAGE DE DRAPEAU	p3
CHASSE – Géolocalisation des battues	p2	TRAVAUX D'ÉTÉ	p2
		ACTUALITÉS EN PHOTOS	p4

La Gazette de Dalhunden

INFORMATIONS COMMUNALES



BALAYAGE DES RUES COMMUNALES

INTERVENTION 13 et 14 NOVEMBRE
POUR LAISSER LES CANIVEAUX ACCESSIBLES, NE PAS GARER VOTRE VOITURE SUR LE TROTTOIR.

MAIRIE

68, place de la Mairie
67770 DALHUNDEN
Tél. 03 88 86 97 18
Fax 03 88 86 06 24
Courriel contact@dalhunden.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi 08 h 00 à 12 h 00
Mardi 14 h 00 à 17 h 00
Jeudi 08 h 00 à 12 h 00

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Mardi de 17 h 30 à 19 h 00
Samedi de 10 h 30 à 12 h 00

SITE INTERNET

www.dalhunden.fr



Scannez ce QR code pour accéder au site internet de la commune



Scannez ce QR code pour rejoindre la page facebook de la commune

BIODÉCHETS – POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES

COMMENT FONCTIONNE LA COLLECTE DES BIODÉCHETS ?

- 01.** Nous vous fournissons un **kit biodéchets**, composé d'un bioseau et de sacs kraft. Chez vous, vous déposez vos **déchets alimentaires** dans votre bioseau.

- 02.** Quand votre bioseau est plein, vous le **videz dans une des bornes d'apport volontaire**.

- 03.** Les biodéchets des bornes sont **collectés et valorisés** en les transformant en énergie, en chaleur ou en engrais.


3. Je dépose mes biodéchets
1. Je badge
2. J'actionne la pédale

Les bornes d'apport volontaire des biodéchets seront situées devant chacune des déchèteries du territoire (Drusenheim, Gamsheim, Roeschwoog et Sessenheim) à compter du 1^{er} juillet 2023.
Retrouvez toutes les informations utiles sur notre site internet www.rieom.fr

RIEOM (REGIE INTERCOMMUNALE POUR L'ENLEVEMENT DES ORGRES MÉNAGÈRES)
T : 03 88 53 41 42 - contact@rieom.fr
RIEOM du Pays d'Alsace - www.rieom.fr



Les biodéchets représentent aujourd'hui le tiers de nos déchets ménagers et la loi anti-gaspillage adoptée en février 2020 prévoit l'**obligation du tri à la source de ces biodéchets au plus tard le 1^{er} janvier 2024**.

Cette nouvelle obligation constitue une **opportunité pour les territoires**, tant sur le plan environnemental que sur les plans énergétique ou agricole.

La **solution mise en place par la RIEOM** est l'installation de points d'apports volontaires destinés à la collecte des biodéchets. Ils sont opérationnels depuis le **1^{er} juillet 2023** sur les 4 déchèteries du territoire (Drusenheim, Gamsheim, Roeschwoog et Sessenheim).

- Accessibles 24h/24 ;
- Situés à l'extérieur des déchèteries ;
- Déverrouillage du couvercle à l'aide du badge d'accès déchèterie.
- Sous vidéosurveillance.



BIÈRE COMMUNALE

Après la médaille d'Or au FRANKFURT INTERNATIONAL TROPHY de notre bière D0 et le lancement cet été de la DSavage confectionnée avec le houblon sauvage récolté sur le ban communal, une bière de Noël sera proposée à l'occasion du marché de Noël du 3 décembre 2023.

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ,
À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.



CHASSE

Mise en place avec l'association NATURE ET PASSION d'une application de géolocalisation des battues en temps réel.

Parce que la chasse est une activité responsable qui se pratique dans des environnements partagés.

Les dates des battues sont affichées en mairie.

télécharger pour Android >>



<< télécharger pour Apple

CLUB D'ANIMATION SENIOR

Le club senior se rencontre tous les 1^{ers} samedis du mois à 14h à la salle de la mairie.

Un atelier sur les bienfaits des huiles essentielles a été animé par Emmanuelle Mockers lors de la dernière journée, suivi d'un moment de convivialité autour de jeux de société.

N'hésitez pas à vous joindre à ce groupe de rencontre, afin de passer un moment convivial dans une ambiance active et chaleureuse.

À partir de 65 ans.



DÉPLOIEMENT D'UNE PLATEFORME DE COVOITURAGE

**Le covoiturage : Tout le monde y gagne !
Partager ses trajets, c'est la solution la plus rapide ;
la plus écologique et la plus rentable.**

Afin de faciliter l'accès à des solutions d'écomobilité, le Pays-Rhénan a lancé un programme de développement du covoiturage.

Depuis le 15 mars 2023, tous les trajets en covoiturage réalisés sur l'application Klaxit et ayant pour origine ou destination l'une des 17 communes du territoire sont subventionnés.

Pour télécharger l'application de covoiturage KLAXIT, scannez le QR Code ci-contre >>



CÉRÉMONIE DE REMISE ET DE PARRAINAGE DE DRAPEAU

Vendredi 6 octobre 2023 s'est tenue la cérémonie de remise et de parrainage de drapeau de la 22^e section du Bas-Rhin des Anciens des Forces Françaises en Allemagne et Autriche.

Après sa défaite en 1945, l'Allemagne fut divisée en quatre zones d'occupation et l'Armée française créa les Forces Françaises en Allemagne pour militariser sa zone d'occupation.

Au cours des années, le statut des militaires en Allemagne a beaucoup évolué et, depuis 1950, les militaires vivant quotidiennement avec la population allemande sont les meilleurs artisans et garants de la réconciliation Franco-Allemande.

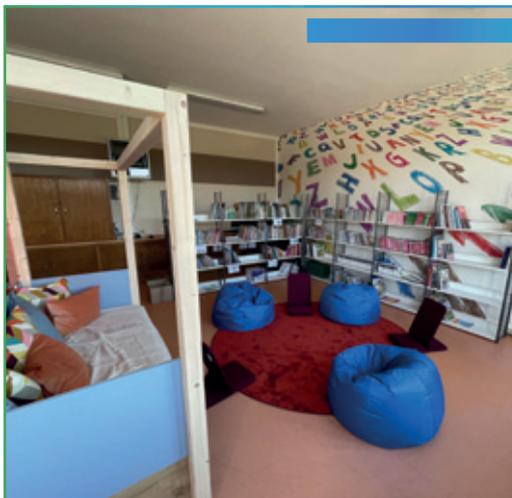
Pour perpétuer ce souvenir, Claude Kennel, président de la 22^e section, a pensé à Dalhunden pour ce parrainage, qui avec son passé de sentinelle du Rhin, a un héritage commun avec l'histoire de l'armée du Rhin.



Julie, notre Alsacienne porte cravate



Espace lecture



TRAVAUX D'ÉTÉ

Les vacances scolaires ont permis la réalisation de plusieurs aménagements au sein de l'école Laurent Mockers, notamment :

- Travaux de peintures du hall d'entrée ;
- Réalisation d'une fresque avec les dessins des enfants scolarisés de l'année 2022-2023 sur le thème des 4 saisons ;
- Aménagement d'un espace de lecture qui permet aux enfants de se retrouver dans un environnement harmonieux et incitant à la lecture ;
- Nouveau matériel informatique pour l'apprentissage du numérique.

Les informations détaillées vous seront présentées dans le prochain bulletin municipal de janvier 2024.



Fresque



Informatique

BIEN VIVRE ENSEMBLE quelques rappels

TRAVAUX BRUYANTS

Les travaux bruyants doivent être limités aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 7h à 12h et de 13h à 20h
- les samedis de 8h à 12h et de 13h à 19h
- les dimanches de 10h à 12h

À l'exclusion des jours fériés.



ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Les activités professionnelles doivent être limitées aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 7h à 12h et de 13h à 20h
- les samedis de 8h à 12h et de 13h à 19h

À l'exclusion des dimanches et jours fériés.

STOP AUX DÉJECTIONS CANINES UN MAÎTRE RESPONSABLE RAMASSE !

les crottes c'est dans le sac,
le sac c'est dans la poubelle.



RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES ÉLÉMENTAIRES

Les caniveaux doivent être nettoyés par les occupants des maisons riveraines.

Les trottoirs sont aussi de la responsabilité de ces occupants.

Les herbes qui poussent entre les bordures et pavés doivent être enlevées par les riverains.

Il en est de même pour dégager les trottoirs des feuilles mortes qui s'accumulent et peuvent devenir glissantes afin d'éviter tout accident !

Merci à tous !

LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT !



BRÛLAGE DES DÉCHETS

L'article 84 du règlement sanitaire départemental stipule " **le brûlage à l'air libre des déchets verts et des ordures ménagères est interdit** " .

Cette pratique est non seulement polluante, mais peut présenter un danger pour la santé.

Les déchets doivent être triés et/ou apportés en déchèterie. La personne qui brûle des déchets verts à l'air libre peut être punie d'une amende de 450 € maximum.

Directeur de la publication : Michel Degoursy
Diffusion gratuite - Reproduction et vente interdite
Composition : Studio graphique DiGIFP 03 90 24 95 53



4 juillet • Remise d'une calculatrice
aux enfants du CM2 pour leur rentrée en 6^e

Retour en images sur quelques événements



Bal et feu d'artifice du 14 juillet



9 septembre • 1^{ère} bourse aux livres



16 septembre • Journée des associations



20 septembre • Neuf Diagonales de France
pour lutter contre la Sclérose en Plaques
Accueil de Luc Pace et Charlotte Scherr
en présence de Anne Sander, députée européenne



16-17 septembre • Exposition avicole



30 septembre • LOTO BINGO
à l'ESCAL organisé par l'USD



13 octobre
Visite de la Mairie
par les enfants
du CM1 et CM2,
et élection des
délégués de classe



7 octobre • Dîner dansant organisé
par la chorale Les Rousserolles



14 octobre • Nettoyage d'automne

